

L'INVESTISSEMENT PAR VERSEMENTS PÉRIODIQUES : UNE STRATÉGIE GAGNANTE POUR RÉALISER VOS RÊVES !



Desjardins
Gestion de patrimoine

PLACEMENTS • INVESTISSEMENTS

L'investissement par versements périodiques pourrait vous aider à réaliser les projets qui vous tiennent le plus à cœur.



ACHETER OU RÉNOVER
VOTRE MAISON ?



FINANCER L'ÉDUCATION
SUPÉRIEURE DE VOS ENFANTS ?



VOYAGER
À LA RETRAITE ?

EN CHOISSANT D'INVESTIR PAR VERSEMENTS PÉRIODIQUES :

1 VOUS POUVEZ COTISER
PLUS FACILEMENT À VOTRE REER
OU À VOTRE CELI

Planifier et respecter votre budget est encore plus facile en investissant par versements périodiques de petits montants plutôt qu'un seul gros montant une fois par année. De plus, vous pouvez cotiser sans souci à votre REER ou à votre CELI et vous vous épargnez ainsi beaucoup de stress !

2 VOUS ÉVITEZ DE PRENDRE
DE MAUVAISES DÉCISIONS
SOUS LE COUP DE L'ÉMOTION

La logique financière dit qu'il est avantageux d'acheter quand les prix sont bas et de vendre lorsqu'ils sont hauts. C'est évident. Malheureusement, les investisseurs, trop émotifs, font souvent le contraire. En investissant par versements périodiques, vous vous assurez une présence constante sur les marchés et vous évitez d'investir en fonction de vos émotions.

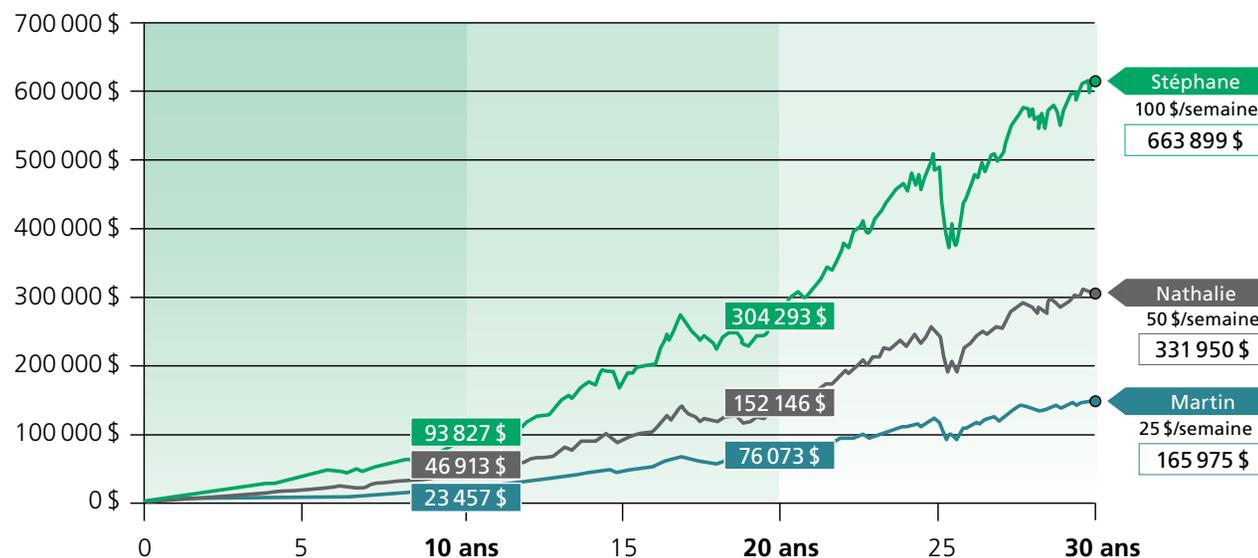
3 VOUS PROFITEZ AUTANT DES
HAUSSES QUE DES BAISSES
DES MARCHÉS

Lorsque les marchés baissent, plus de parts de fonds de placement sont achetées, et moins quand ils montent. Vous pouvez ainsi réduire votre prix d'achat avec le temps et maximiser le rendement à long terme de vos placements. Bref, en participant aux marchés en tout temps, vous profitez d'occasions intéressantes.

L'investissement par versements périodiques : une stratégie gagnante pour réaliser vos rêves !

Martin, **Nathalie** et **Stéphane** effectuent respectivement des versements de 25 \$, 50 \$ et 100 \$ par semaine.

Voyez ce qu'ils pourraient récolter après 10, 20 et 30 ans !



SOYEZ LIBRE DE RÉALISER VOS PROJETS.

Parlez à votre représentant de l'investissement par versements périodiques.



Le programme d'investissement par versements périodiques constitue une solution idéale pour investir régulièrement à votre rythme et sans bouleverser votre budget !

✓ SIMPLE ET FACILE

- 1 Établissez votre budget et voyez avec votre représentant comment libérer des sommes que vous pourriez investir ;
- 2 Déterminez avec lui le montant et la fréquence de vos versements ;
- 3 Confiez-lui le soin de mettre le programme en place pour vous.

✓ ABORDABLE

Adhérez au programme à partir de 25 \$ par versement, pour un minimum de 1 000 \$ la première année.

✓ FLEXIBLE

Vous pouvez en tout temps modifier le montant et la fréquence de vos versements, sans frais ni pénalité. Vous gardez l'accès à votre argent sans frais, en tout temps*.

* Il se pourrait que vous ayez à payer des frais de négociation à court terme, jusqu'à 2 % de la valeur des titres que vous vendez ou échangez dans les 90 jours ouvrables de leur achat. À titre indicatif seulement. Cette démonstration a été réalisée en supposant un investissement hebdomadaire dans un portefeuille équilibré composé d'indices boursiers (55 % Dex Universe (obligations) et 45 % S&P/TSX Composite TR (actions)) sur une période de 30 ans. Ce graphique vise seulement à illustrer l'effet du taux de croissance composé d'un investissement hebdomadaire et non à refléter les valeurs ou rendements passés ou futurs du portefeuille.

Les Fonds Desjardins ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. Un placement dans un organisme de placement collectif peut donner lieu à des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les Fonds Desjardins sont offerts par des courtiers inscrits dont Desjardins Cabinet de services financiers inc., un courtier en épargne collective appartenant au Mouvement Desjardins, qui distribue les Fonds dans les caisses du Québec et de l'Ontario ainsi qu'au Centre financier Desjardins.



Desjardins
Gestion de patrimoine

PLACEMENTS • INVESTISSEMENTS

Coopérer pour créer l'avenir